BUREAU DE LA DIRECTRICE PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le BDPB publie son évaluation du budget de 2026

Un budget marqué par des emprunts et des dépenses élevés qui fait progresser les priorités d'investissement, avec un bilan mitigé quant aux engagements antérieurs

OTTAWA, le 17 novembre 2026 – Le Bureau de la directrice parlementaire du budget (BDPB) a publié aujourd'hui son évaluation du budget fédéral de 2026. Cette série de quatre rapports vise à fournir une évaluation indépendante de l'orientation générale des plans financiers du gouvernement et de ses engagements antérieurs.

L'évaluation du budget de 2026 par le BDPB se compose de quatre rapports.

Liens rapides

- Évaluation du budget de 2026 par le BDPB : profil d'évolution économique et financière
- Évaluation du budget de 2026 par le BDPB : cibles budgétaires et viabilité financière
- Évaluation du budget de 2026 par le BDPB : principales priorités
- Évaluation du budget de 2026 par le BDPB : dépenses ministérielles et nouvelles mesures

Faits saillants

- Dans le budget de 2026, la croissance du PIB réel ralentit à 1,0 % en 2026 et à 1,7 % en 2027, mais la hausse des prix de l'énergie porte la croissance du PIB nominal, la mesure la plus large de l'assiette fiscale, à 5,6 % en 2026 et à 3,7 % en 2027.
- Si le gouvernement n'avait pas instauré de nouvelles mesures fiscales ou de dépenses, le déficit de cette année aurait reculé à 43,8 milliards de dollars, en raison de revenus exceptionnels et de la mise à jour des charges de programmes directes.
- Les nouvelles mesures, de 151,5 milliards de dollars sur cinq ans, absorbent 96 % de la nouvelle marge de manœuvre budgétaire de 158,3 milliards de dollars prévue pour les cinq prochaines années par rapport à la MEP de 2026. Depuis l'Énoncé économique de l'automne de 2024, les nouvelles mesures de dépenses, de 324,8 milliards de dollars, représentent près du double de la marge de manœuvre budgétaire de 176,7 milliards de dollars qui a été dégagée.
- Selon les projections du budget de 2026, le gouvernement atteindra ses deux cibles budgétaires. Certaines marges sont minces : la cible relative au déficit dispose d'une marge d'environ 2

milliards de dollars en 2027-2028 et n’est pas atteinte dans le scénario pessimiste du budget.

- Sans nouvelles mesures fiscales et de dépenses, le solde de fonctionnement aurait été excédentaire dès 2026-2027, soit deux ans avant la cible initiale du gouvernement, fixée à 2028-2029.
- Pour mettre en contexte l’ampleur de la croissance récente des dépenses, les nouvelles mesures du budget de 2025, de la Mise à jour économique du printemps (MEP) de 2026 et du budget de 2026 totalisent 331,6 milliards de dollars.
- Le budget de 2026 présente les engagements de 500 milliards de dollars obtenus au Sommet canadien de l’investissement comme un progrès tangible vers sa cible de 1 billion de dollars en capitaux. Il convient de noter que ces nouveaux engagements, pris en grande partie par des banques et des caisses de retraite canadiennes, visent à fournir du financement à mesure que de futurs projets progresseront et ne constituent pas des engagements à réaliser des projets précis.
- Bien que le budget de 2026 annonce de nouvelles mesures en matière d’itinérance et d’abordabilité du logement, le gouvernement n’est pas en voie de doubler les mises en chantier comme le prévoyait le budget de 2025 : depuis le début de l’année, les mises en chantier sont inférieures de 4 % en 2026 par rapport à 2025.
- Le budget de 2026 améliore considérablement la transparence en publiant des projections annuelles, selon la comptabilité de caisse et la comptabilité d’exercice, des dépenses de défense de base et des dépenses connexes liées à la défense et à la sécurité. Le total des dépenses admissibles selon l’OTAN devrait atteindre 4,1 % du PIB en 2027-2028. La voie à suivre pour atteindre 5 % du PIB d’ici 2035 demeure floue.
- Les mesures visant à accroître la production de déclarations de revenus chez les Canadiens à faible revenu seront essentielles pour améliorer l’abordabilité, car de nombreuses mesures de soutien du revenu sont versées par l’entremise du régime fiscal. Le BDPB a déjà estimé qu’environ 1,4 million de Canadiens ne reçoivent pas de prestations parce qu’ils ne produisent pas de déclaration.
- Les mesures de soutien au marché du travail offertes dans le cadre de l’initiative Une Équipe Canada forte sont présentées, mais des renseignements supplémentaires sur les finances et le rendement sont nécessaires pour évaluer si l’initiative est en voie de mobiliser jusqu’à 100 000 travailleurs qualifiés des métiers désignés Sceau rouge d’ici 2031.
- Bien que l’examen exhaustif des dépenses permette de réaliser les réductions d’effectifs fédéraux annoncées à l’origine, les chiffres totaux sur l’emploi ne comprennent pas les nouveaux emplois fédéraux au sein des sociétés d’État et des organismes à vocation particulière. Ils ne tiennent pas compte non plus de l’augmentation des emplois chez des tiers attribuable aux services professionnels.

> *« Le gouvernement avait promis de dépenser moins pour investir davantage. Ce budget dépense plus, investit plus et emprunte plus. »*

> *« Le gouvernement est en voie d'atteindre ses deux cibles budgétaires, grâce à l'amélioration des revenus. Il atteint l'équilibre des dépenses de fonctionnement un an plus tôt que prévu mais la cible relative au ratio du déficit au PIB n'est respectée que par une marge d'à peine 2 milliards de dollars en 2027-2028 et cette cible n'est pas atteinte dans le scénario pessimiste du budget lui-même. »*

> *« Le gouvernement a réalisé un gain budgétaire de 158 milliards de dollars sur cinq ans. Ainsi pour chaque dollar, le gouvernement a consacré 96 sous de chaque dollar à de nouvelles dépenses. Presque rien de ce gain budgétaire n'a servi à réduire les déficits. »*

> *« Les mises en chantier sont en baisse. Le financement est en hausse. Et le gouvernement prend du retard sur sa promesse de doubler la cadence de construction résidentielle. Il semble aussi s'être éloigné de son engagement antérieur de construire 500 000 logements par année, alors qu'il propose, dans le budget de 2026, d'approuver les demandes de 200 000 résidents permanents supplémentaires au Canada. »*

> *« Les engagements de financement des banques ne constituent pas des investissements dans des projets précis. Le montant de près de 500 milliards de dollars mis de l'avant à l'issue du Sommet canadien de l'investissement n'est pas encore rattaché à de véritables investisseurs ni à de véritables projets, des étapes initiales pourtant nécessaires avant que les Canadiens voient les infrastructures et les gains économiques promis. »*

> *« Bien que le gouvernement fédéral procède à des réductions d'effectifs, les données sur la dotation de la fonction publique excluent les sociétés d'État, soit les organisations désignées pour piloter le programme de croissance du gouvernement. Cela donne un portrait incomplet de la restriction globale des effectifs. »*

> *« Il est important de regarder au-delà des déficits et de tenir compte des emprunts réels de trésorerie. Ce budget prévoit 750 milliards de dollars de nouveaux emprunts sur cinq ans. Il s'agit d'une augmentation importante du fardeau de financement de la dette pour les contribuables, au moment même où les taux d'intérêt commencent à grimper. »*

> *« D'ici 2030-2031, les frais de la dette publique s'élèveront à 2 000 $ par habitant par année, la dette à 37 000 $ par habitant et le passif à 74 000 $ par habitant, en hausse par rapport à 56 000 $ l'an dernier. »*

> *« Mon bureau continuera d'appuyer les parlementaires dans leurs délibérations visant à déterminer si ces plans fiscaux et de dépenses génèrent de la croissance économique, optimisent les ressources et correspondent aux préférences des Canadiens. »*

— Annette Ryan, Directrice parlementaire du budget

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au 613-992-8026 ou écrire à pbo-dpb@parl.gc.ca.

–30–